



COMMUNE DE ROUGEMONT

La Municipalité informe la population que d'importants travaux seront entrepris sur la route cantonale RC 702, entre les limites de localité (panneaux 50 km/h), **dès le 15 septembre 2025**, pour une durée d'environ six semaines.

Durant cette période, des temps d'attente ou des fermetures ponctuelles interviendront sur les axes suivants :

- Route des Planards, au niveau du giratoire
- Route du Revers, au niveau du château
- Chemin des Chalets Neufs, au niveau du numéro 48
- Chemin des Palettes, au niveau du numéro 1
- Route de Flendruz, du numéro 8 au numéro 20

L'accès à la fromagerie Fleurette restera possible en tout temps, via la route de la Manche depuis le passage à niveau de Flendruz.

En cas de fermetures de longue durée, des déviations seront mises en place.

La Municipalité vous remercie d'avance de votre compréhension et de votre collaboration.

La Municipalité